



N°15
Novembre 2017

L'écho de Lagarde



Chers Gardouliens,

nous voici déjà à mi-mandat, le temps des études s'efface au profit des premières réalisations ! L'enquête publique pour la révision de la carte communale commence le 15 décembre prochain, les travaux, conventionnés avec la commune, de mise en sécurité de la RD 65 avancent (un grand merci à ce nouveau conseil départemental qui a su entendre notre demande récurrente depuis 2001...), ceux de réaménagement du stade sont budgétés, les esquisses de la future place du village et de la résidence Saint Antoine ont vu le jour...

Nous sommes donc bien sur la bonne route, mais nous n'en sommes pas au terme. Il nous reste encore bien des projets à réaliser, et certains nous mobiliseront durablement !

Qu'il me soit permis également de remercier ici toute l'équipe municipale, qui œuvre pour vous dans l'intérêt de notre beau village.

Merci enfin à tous ceux qui œuvrent bénévolement à l'animation du village, à ces rendez vous festifs et conviviaux qui reposent bien trop souvent sur une poignée d'entre eux...

Bonne lecture à toutes et à tous, Fabrice Leane.

Votre conseil municipal vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année!

Activités périscolaires, clap de fin

Vous le savez sans doute, les activités périscolaires (TAP) ont pris fin à la rentrée 2017, après trois années de fonctionnement. Les parents d'élèves se sont prononcés en juin pour un retour à la semaine de quatre jours, donc pour la fin des TAP, et la municipalité a pris acte de cette décision, validée en juillet par le Directeur Académique de Vaucluse.

Pour ma part, je le regrette, non pas en tant que parent d'élève, mais de coordonnateur de ces activités dont je soutenais la philosophie d'ouverture artistique, culturelle, sportive.

Jugez en plutôt : depuis la mise en place des TAP dans notre commune, nous avons avec les enfants de Lagarde parcouru de nombreux domaines autres que ceux du temps scolaire. Par exemple, et les enfants s'en souviendront, nous avons arpenté les chemins de la photographie, des arts plastiques, de la radio, du jardinage, des échecs, de la pâtisserie (à l'occasion des marchés de Noël), du cerf-volant, de la musique irlandaise.



Nous avons également organisé des activités sportives sur le nouveau terrain sportif de l'école (foot, rugby), des sorties poneys ou courses d'orientation, des activités manuelles, artistiques (poterie, scrapbooking, peinture, musique). Je n'oublie pas non plus les activités plus intellectuelles, comme la lecture, le théâtre en provençal, l'initiation à l'anglais ou à l'espagnol, ou à l'histoire des Arts.

Nous avons également pu mettre en place des activités plus citoyennes (fresque « fraternité » sous le préau, carnaval, vendanges, ateliers citoyenneté).

Tout cela vous l'imaginez bien n'a pas été réalisé sans quelques difficultés bien compréhensibles. Il nous a fallu trouver des intervenants extérieurs, et des bénévoles que je tiens à remercier ici tout particulièrement. Il nous a fallu constituer un dossier administratif et pédagogique nécessaire pour nous inscrire dans un projet éducatif territorial ouvrant droit à des subventions ministérielles de la CAF. Moyennant quoi, nous avons pu réduire au maximum le coût de ces activités, et les proposer gratuitement aux enfants de Lagarde (ce que peu de communes ont su faire !).

Alors, bien évidemment, il restait la question du temps scolaire du mercredi matin, et de la fatigue des enfants (de maternelle surtout), qui a incité les parents à revenir à la semaine de quatre jours. C'est le choix qui a été fait, comme dans beaucoup de communes rurales, et nous le respectons.

Quoi qu'il en soit, cette aventure des TAP, même si elle ne se poursuit pas, aura apporté beaucoup aux enfants de Lagarde, tant par les multiples ouvertures proposées que par l'esprit de fraternité qu'elle a fait souffler sur notre école. Ce sera en tout état de cause, un enrichissement dont nous pouvons être fiers pour chaque petit gardoulen. Et nous essaierons de faire vivre cet esprit sous d'autres formes, dans d'autres activités. Ce n'est qu'un au revoir !

Michel Gomez, référent école.



Commission Mieux Vivre Ensemble

Comme vous le savez, la commission extra-municipale Mieux Vivre Ensemble a été mise en place par le Conseil Municipal au tout début de son mandat.

Elle est constituée à la fois par des élus du Conseil Municipal, et des villageois qui ont souhaité y adhérer :

-Pour le conseil : Martine Gras - Mireille Mercier - Sophie Prophète - Valérie Estève - Hugues Mille

Pour le village (non élus) : Carine Bonnefoi - Meriem Dahmani (présidente du Foyer) - Daniel Becourt - JC Le Gentil - Pierre Munch (président du CATM) - François Ribes (Président de la fête Irlandaise).

La commission s'est donné au départ la mission de servir de relais entre les villageois, les associations, et la Mairie. Elle souhaitait également aider les nouveaux arrivants à s'intégrer au village et à la vie associative.

Très tôt, cette commission a dû gérer la disparition de l'association du « Comité des Fêtes » dont le bureau a démissionné courant 2015. La commission MVE a œuvré pour essayer de remettre sur pied cette association, ce qui malheureusement, après plusieurs réunions, n'a pu se concrétiser faute de volontaires.

En s'appuyant sur les associations existantes, et la Mairie, la commission MVE, a dû prendre le relais, pour essayer d'assurer le suivi des activités du Comité des Fêtes.

Cependant, force est de constater que la commission MVE n'a ni les moyens, ni la vocation, de se substituer à une association, et a dû réduire ses prétentions, en particulier concernant la Fête du village.

La commission a pris en charge, et assuré la continuité de certains rendez-vous incontournables tels que :

-L'accueil des nouveaux arrivants
-Le 11 Novembre (Avec l'ACTM)
-Le repas des Seniors
-La fête du village (version allégée)

Pour cette nouvelle période, les dates retenues sont les suivantes:

-Accueil des nouveaux arrivants (12 Familles) le 23 Novembre .
Repas des Séniors : Le 25 Novembre.
-La fête du village devrait avoir lieu le 29 Juin (date et programme à confirmer)

Au-delà de ces activités connues, MVE essaye de lancer, ou de soutenir, de nouveaux projets :

-Création d'ateliers extrascolaires de 18H à 19H30, sur le principe des TAP (voir article ci-dessous)

-Evènement exceptionnel autour du centenaire de l'Armistice 1918.

A ce sujet, nous lançons un appel à toutes les associations de Lagarde aux villageois, et bien sûr à l'école pour apporter leurs idées, et participer activement à ce projet.

Une réunion de toute les «forces vives» du village serait prévue courant Janvier.

-Et pourquoi pas, une soirée conviviale des Associations, et des groupes (Marcheurs, artistes etc...) où chacun pourrait présenter au Village ses activités, susciter de nouvelles vocations, et attirer de nouveaux bénévoles.



Histoire du village : L'église paroissiale

Un patrimoine entretenu grâce à la générosité des habitants...

Le compte-rendu des visites pastorales de l'évêque dont nous avons déjà parlé dans l'article précédent nous a permis aussi de nous rendre compte de l'état de l'église et des difficultés des villageois à l'entretenir correctement; visiblement, ils disposaient de fort peu de moyens. La situation ne s'est guère améliorée au XIX^e: en 1865, le curé du village doit demander une aide au préfet pour exécuter des travaux d'urgence au presbytère. En 1896, le curé constate que l'église est « totalement délabrée ». Heureusement, un généreux habitant du village, M. Piellat, a fait un legs de 4 000 francs qui permet de restaurer l'église: les travaux débutent en janvier 1898 et sont terminés le 12 Mai, « le temps ayant été exceptionnellement beau ». Grâce à ce don, l'église a pu être remise à neuf: l'ancien maître-autel donné par M. Piellat est devenu l'autel de la Vierge. Le nouveau maître-autel, la chaire, les fonts baptismaux sont l'oeuvre de M. Filhol Adrien, sculpteur à Avignon ainsi que la table de communion offerte « par des personnes étrangères à la commune ».

Le 15 Mai a lieu la bénédiction de l'église présidée par Mr Ferrer, curé doyen de Bollène, délégué par « Sa Grandeur », Monseigneur Sueur, archevêque d'Avignon, et en présence du curé de Lagarde, Mr. Lentillon et de tous les villages alentour. Tous les membres de la « fabrique* » sont là: M. de la Gardette, Marquis de Favier, Président, M. Marius Mansis, Secrétaire..., le Maire Mr. Antonin Julian et autres membres du Conseil municipal, et une foule nombreuse venue de Rochemure, Ste Cécile, Sérignan, Uchaux

En 1899 ont lieu des travaux complémentaires: carrelage, construction du porche.

La croix qui se trouve devant l'église est une « croix de mission » plantée en 1896)

Enfin, dernier grand événement concernant l'église de Lagarde, comme toutes les églises de France: la fameuse loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, qui donne lieu à l'inventaire des biens d'église (inventaire des biens de la fabrique*: désormais ces biens appartiennent à la commune et la fabrique de LP. n'en a plus que la jouissance). Cet inventaire est réalisé le 2 Mars 1906, «à 10h. du matin ». Comme dans beaucoup d'endroits, la situation a tendance à s'envenimer: il faut requérir les trésoriers de la fabrique*

(Mrs. Jamet François et Mansis Louis) et les membres du Conseil de fabrique, présents,

«n'ont pas voulu coopérer à l'inventaire». Tous les biens sont estimés (ex: église d'une superficie de 150m²; 4 000 Francs; 1 maître-autel en marbre blanc surmonté d'une croix en cuivre, un tabernacle: 2 500 F.). Tout est scrupuleusement noté: les croix, les chandeliers, les tabourets, les chasubles, etc. «M. le Curé s'est refusé à ouvrir le tabernacle et à dire ce qu'il contenait»

«Ci-joint la protestation de cet ecclésiastique et celle de M. le Président du Conseil de fabrique» qui estime que la décision de l'Etat concernant les biens d'église est illégitime. Encore en 1910, «la pilule» n'est pas passée puisque le curé de LP, nommé ailleurs et non remplacé (donc plus d'office à LP; baptêmes, enterrements, mariages assurés par le curé de Ste Cécile) refuse formellement de rendre les clés qu'il garde «par devers lui» !!

Donc désormais, l'entretien de l'église est à la charge de la commune qui a entrepris d'importants travaux de restauration: destruction du bâtiment attenant (qui servait de mairie; à côté de l'église se trouvait aussi une école privée qui a cessé de fonctionner dans les années 1890), mise hors d'eau (beaucoup d'infiltrations ont abîmé les peintures murales intérieures du XIX^e), réfection de la toiture, crépi de l'ensemble de l'église. Des études ont été réalisées pour restaurer le décor peint intérieur ainsi que des tableaux. Mais l'argent manque - décidément les siècles passent et les choses ne changent guère!; c'est pourquoi la municipalité a fait appel à la générosité des habitants (journées festives organisées par l'Entr'acte, dons à la Fondation du Patrimoine): un tableau du XIX^es. «le Rosaire» a ainsi pu être restauré magnifiquement en Mai 2016 (voir n°14 - juillet 2016) ainsi que la Vierge en plâtre doré du XVIII^es. Une grille de protection en fer forgé a été mise en place en janvier 2017.

CLIO

PS: Aux dernières nouvelles, d'autres travaux importants sont programmés (dans les 2 ans qui viennent): la mise aux normes de l'électricité, le chauffage, le renouvellement du mobilier.

* Fabrique: tout ce qui appartient à l'église paroissiale, les fonds et les revenus affectés à l'entretien de l'église, l'argenterie, les luminaires, les ornements ou Collectif des personnes chargées de l'administration, des revenus et dépenses d'une église.

Après plusieurs mois de restauration, le tableau « Le Rosaire » et « La statue de la vierge » ont retrouvé leur place au sein de l'église. Ces œuvres font en effet partie du projet de restauration mené depuis fin 2014 (Voir Numéros Octobre 2014, Juin 2015 et Juillet 2016).



Avant



Après



Avant



Après



Une porte en fer a été aussi installée devant l'entrée de l'église

Ce projet est toujours inscrit sur le site de la fondation du patrimoine (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/staue-de-la-vierge-tableau-le-rosaie>) afin de collecter les derniers fonds nécessaires à cette restauration.

La souscription a permis de collecter à ce jour 6119€. La collecte de fonds n'est pas clôturée et les personnes désireuses de faire un don peuvent toujours le faire. Pour rappel, ce don est déductible des impôts. Pour cela, vous cliquez sur faire un don et vous vous laissez guider par le site.

15 Août à Lagarde Paréol

Procession, messe et bénédiction du 15 août à Lagarde Paréol . Le 15 août, l'assomption de Marie réunit nos trois clochers (St Cécile-Cairanne et Lagarde) à Lagarde-Paréol. Les paroissiens gravissent l'oppidum pour se retrouver au pied de la statue de la vierge afin d'assister à sa bénédiction. Ensuite c'est en procession en chantant que tous redescendent vers la chapelle pour une messe en plein air. Cette grande fête mariale se déroule

en communion avec Notre Dame de Fatima dont nous célébrons le centième anniversaire des apparitions ainsi qu'avec tous les sanctuaires dédiés à la Vierge Marie. Cette tradition mariale très attendue par nos paroissiens auxquels viennent se mêler de nombreux touristes est parfaitement organisée par les Gardoulens qui offrent à l'assemblée le verre de l'amitié et invitent à partager un repas tiré

du sac à l'issue de la cérémonie. Un grand merci et sincère bravo à la chorale pour ses merveilleuses voix et à Christian Suchanek leur chef de chœur. Merci aux bénévoles et participants votre concours nous est précieux et nous fait chaud aux cœurs.

Monique Goumarre.

Rappel des horaires pour la messe à Lagarde Paréol
Du 15 sept. au 15 juin : tous les 1^{er} samedis du mois à 18h
Du 16 sept. au 14 juin : tous les samedis à 18h30
Le 25 Décembre (jour de Noël) : messe à 10h30



Budget

FONCTIONNEMENT COMMUNAL 2017

BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

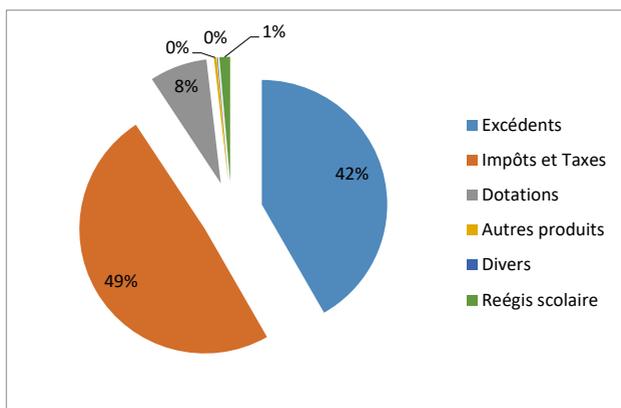
RECETTES 545 008 €

Excédents	227 451,00 €
Impôts et Taxes	267 087,00 €
Dotations	40 470,00 €
Autres produits	2 000,00 €
Divers	500,00 €
Régie scolaire	7 500,00 €

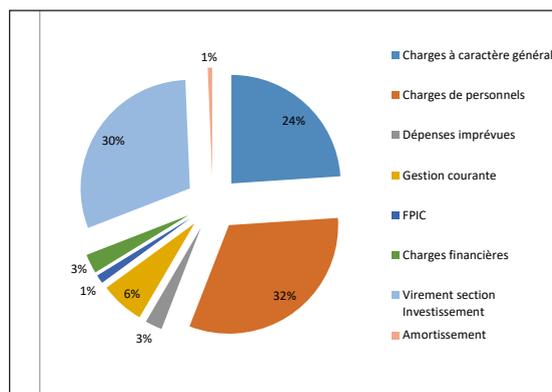
DEPENSES 545 008 €

Charges à caractère général	130 500,00 €
Charges de personnels	174 000,00 €
Dépenses imprévues	13 713,00 €
Gestion courante	35 512,00 €
FPIC	7 000,00 €
Charges financières	15 700,00 €
Virement section Investissement	165 000,00 €
Amortissement	3 583,00 €

RECETTES 545 008 €



DEPENSES 545 008 €



INVESTISSEMENT COMMUNAL 2017

BUDGET COMMUNAL D'INVESTISSEMENT 2017

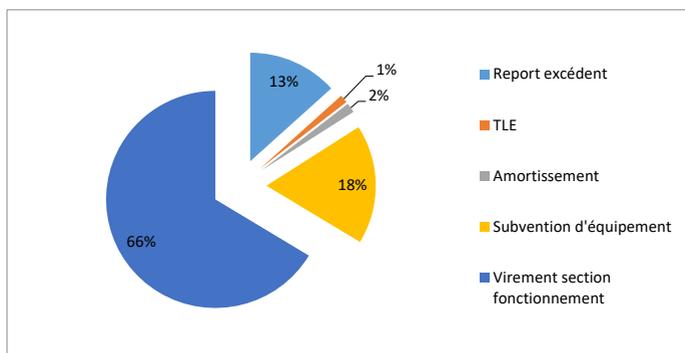
RECETTES

Report excédent	33 043,00 €
TLE	3 000,00 €
Amortissement	3 583,00 €
Subvention d'équipement	44 100,00 €
Virement section fonctionnement	165 000,00 €

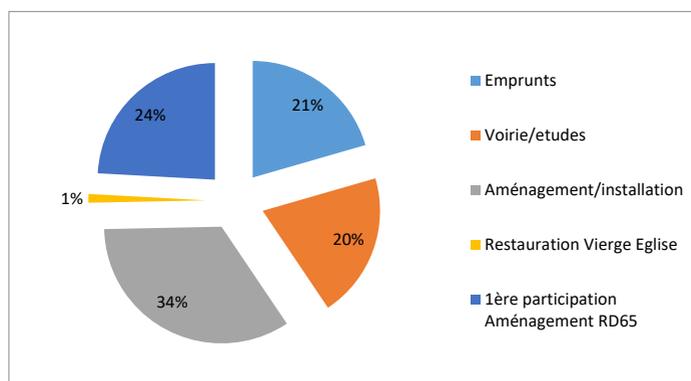
DEPENSES

Emprunts	51 000,00 €
Voirie/études	50 000,00 €
Aménagement/installation	84 726,00 €
Restauration Vierge Eglise	3 000,00 €
1ère participation Aménagement RD65	60 000,00 €

RECETTES 248 726 €



DEPENSES 248 726 €



Le point sur le traitement de déchets

Retour sur l'historique: en tant que vice-président de la CCAOP délégué à l'environnement, je me suis fortement investi en faveur du passage d'une collecte de porte à porte à une collecte en apport volontaire avec 5 flux (en comptant les bio-déchets), convaincu tant par l'intérêt environnemental qu'économique de ce dispositif. Le conseil municipal a validé ce choix et tout le village est ainsi passé en apport volontaire.

Par ailleurs, avec mon collègue Louis Driey, maire de Piolenc, nous avons poussé à décaler d'au moins 6 mois, au 1er janvier 2017, la mise en service de la collecte, au vu du manque de préparation et des grandes difficultés rencontrées pendant les phases de consultation des entreprises.

Je me suis également vivement élevé contre le choix de la collectivité du passage d'une délégation de service public (DSP, dans laquelle les prestations de service sont confiées à des entreprises privées pour le compte de la collectivité) à un service assuré en totalité par la collectivité, à savoir une régie.

La situation, comme je l'avais prévu, n'a fait que se dégrader, et je me suis donc trouvé dans une situation intenable : j'endossais la responsabilité d'un service défectueux pour

lequel je n'avais plus aucun pouvoir de décision. J'ai en conséquence présenté ma démission de cette délégation le 6 juin dernier.

Pour autant, en ce qui concerne notre village, nous avons sollicité la CCAOP en lui demandant soit de revenir à un mode de collecte en porte à porte, soit d'installer un troisième point d'apport sur l'aire de détente (entrée nord du village, sur la RD 65), en supprimant à la salle des fêtes les colonnes verre et bio-déchets pour doubler celles des ordures ménagères et des emballages recyclables. C'est cette solution qui a été retenue, et le troisième point de collecte sera installé mi-novembre.

Nous avons également demandé le remplacement du système de collecte du quartier St Martin (actuellement en conteneurs semi-enterrés) par des colonnes enterrées. A suivre !

Fabrice Leaune



Humeur d'un élu citoyen

Il ne vous aura pas échappé que la collecte des déchets ménagers laisse à désirer dans la commune. M.le Maire vous explique les causes de ce dysfonctionnement dans l'article ci-dessus, et la position de la municipalité.

Mais pour ma part, je souhaiterais exprimer un autre point de vue, celui du citoyen respectueux de l'environnement que j'essaie d'être.

Quoi qu'on pense des errements de cette collecte gérée (bien mal) par la communauté de communes, il n'est pas acceptable que les usagers, devant une colonne obstruée ou bloquée se débarrassent de leurs déchets au pied de la colonne ! (voir la photo jointe)

Bien sûr, il est exaspérant de voir ce service défectueux, mais chacun d'entre nous sait que les communes proches sont également équipées de points de collecte (43 à ce jour, dont 10 à Sainte Cécile, autant à Sérignan !). On peut

tout à fait légitimement protester face à de tels dysfonctionnements (en appelant les services de la CCAOP), cela ne rend aucunement excusable le comportement incivil de certains !

A titre personnel, dans le cadre des activités périscolaires, j'ai organisé deux années de suite des ateliers « respect, citoyenneté » auprès des enfants de la commune. Devrions-nous en organiser également pour les adultes ? Et devons-nous maintenir le projet d'une journée « éco-citoyenne » le 21 octobre ?

Michel Gomez



Le point sur les travaux

La voirie

Tout d'abord, comme vous avez pu le constater, la mise en sécurité de la départementale 65 dans la traversée du village a débuté, la convention avec le nouveau Conseil Général ayant enfin été signée fin 2016.

La première phase des travaux (de l'école jusqu'au cimetière) a démarré et sera achevée en janvier. La deuxième phase (jusqu'à la salle des fêtes) se poursuivra en 2018. Elle prévoit notamment la création d'un petit giratoire au droit de la montée du stade, et la mise en place d'une chicane entre la rue des Fontaines, et le croisement du chemin de Volonges, pour ralentir la circulation.

Le Conseil Général terminera en même temps la réfection de la chaussée du dernier tronçon de la route de Sérignan. La contribution de la commune

concerne les travaux de trottoirs, d'éclairage, de tout ce qui est en dehors de la chaussée qui restera à la charge du département, et s'élève à 120 000€.

Une fois cet aménagement réalisé, la commune pourra procéder à l'ouverture de la voie transversale tant attendue au droit du cimetière.



La résidence Saint Antoine

Ce projet, qui nous tient à cœur, vient de trouver un nouvel élan. Nous avons en effet missionné un architecte, Romain Jamot, pour proposer des esquisses, préparer un dossier de permis de construire et, si besoin, élaborer celui de consultation des entreprises (dans l'hypothèse où le projet se réaliserait dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage communale).

Cependant l'un des promoteurs privés contactés à ce jour s'est positionné très sérieusement sur le projet. La commission extra-municipale « travaux » sera donc consultée, puis une réunion publique d'information programmée pour définir ensemble le meilleur projet structurant pour le village (création de logements, déplacement

de la mairie actuelle au niveau rez de chaussée du futur bâtiment et ouvrant sur le parvis de l'église).



La place du village.

Dans cette perspective globale de rénovation du village, nous avons missionné le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) de Vaucluse, qui nous a déjà présenté diverses esquisses d'aménagement d'une place centrale.

Les grandes lignes en seraient : la création d'une place piétonne disponible pour les manifestations associatives ou municipales, la création d'un bistrot de pays (à la place de la mairie actuelle), la création d'une véritable cantine adaptée ainsi que d'une zone de stationnement adaptée aux

flux pour l'école.

Ce projet sera bien évidemment abordé avec la commission extra-municipale « travaux ».

Les démarches auprès des propriétaires fonciers seront prochainement lancées.



Le point sur les travaux

Le projet du stade

Les premières études techniques ont été finalisées. Les contacts avec les propriétaires voisins vont être pris afin de créer à proximité de nouveaux parkings adaptés.

Les premiers travaux de plateforme sont prévus au cours du premier semestre 2018.

Précisons que nous avons pu bénéficier pour ce projet d'une aide parlementaire du sénateur Alain Duffaut de 15000€. Nous l'en remercions vivement.



Le point sur l'urbanisme

Sur ce point également, les choses avancent : nous avons missionné il y a déjà un an le cabinet Beur de Romans pour préparer un dossier de révision de la carte communale, sur la base d'une concertation préalable de la commission extra-municipale « urbanisme ». Celle-ci avait validé à l'unanimité le choix d'une urbanisation future du quartier Sous-Lagarde.

A ce jour, le dossier a été finalisé puis envoyé pour avis à tous les services concernés (chambre d'agriculture, préfecture, services de sécurité, agence des eaux et forêts, etc.). Nous avons également pris attache auprès du commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Nîmes, conformément à la procédure réglementaire.

Le 10 décembre prochain, nous aurons eu retour de tous les avis officiels, et l'enquête publique pourra être officiellement lancée.

Conformément à nos engagements, nous organiserons une réunion publique d'information pour présenter le détail du projet, ainsi que l'évolution nécessaire de la carte communale vers

un PLU. Cette réunion est prévue le 19 décembre à 18h30.

Immédiatement après l'entrée en vigueur de cette carte communale révisée, la commune s'inscrira dans une démarche plus ambitieuse aboutissant à la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), seul outil juridique permettant d'assurer un développement harmonieux et durable de l'urbanisation du village. Seul le PLU permet en effet la mise en place d'une réglementation choisie, adaptée à chacun des secteurs géographiques de la commune.

Notre objectif est d'aboutir à une nouvelle enquête publique au premier semestre 2019.

Pour information, le coût global de cette mission d'urbanisme s'élève à près de 25000€ (1/6 de notre budget !), ce qui montre, s'il en était besoin, tout l'engagement de notre équipe municipale, et l'importance que nous attachons à la maîtrise du développement de la commune.

Comme chaque année à la même époque, a eu lieu la principale réunion du CCAS : celle qui consiste à voter le budget de l'année en cours. Six membres du C.A. étaient présents ce jour-là.

Un récapitulatif des dépenses de l'année 2016 a permis de rappeler les principales actions du Comité d' Actions sociales, et tout d'abord, la principale qui a pour but d'apporter une aide d'urgence aux personnes en difficulté : cette année 2 personnes en ont bénéficié pour un total de 530 €. Rappel important : si vous connaissez des personnes dans cette situation, n'hésitez pas à nous les signaler (par l'intermédiaire de la mairie, par exemple, ou un conseiller municipal, ou naturellement un membre du CCAS).

Les autres actions sont celles que nous reconduisons chaque année : les bons d'achat pour fournitures scolaires : 785 €, les participations aux activités sportives ou culturelles : 150€, à un voyage scolaire : 45€, un carnet de cantine : 25€, les subventions à l'Association Planète-Ado : 300€ et enfin le « colis » de Noël pour les habitants de Lagarde âgés de + de 70 ans : 166€. (Pour ce dernier, il s'agit évidemment d'une attention amicale à l'intention de nos Aînés en cette période de l'année).

Soit un total de dépenses de 1858 € (certaines n'ayant pu être mandatées qu'au début de l'année 2017 seront imputées sur le budget suivant. Donc pour celui de cette année, le total des dépenses s'établit à 1 305€) ;

Les recettes du budget 2017 sont composées de l'excédent de fonctionnement reporté : 2 622 € et de la subvention de la commune : 1 500 €. Donc : Total des recettes : 4 122 €

Les autres délibérations maintiennent le même niveau que précédemment pour les différentes participations (40€ pour le bon d'achat fournitures scolaires, 15€ pour les cotisations, 45€ pour les voyages scolaires).

D'autre part, dans le précédent n°(14) de l'Echo de Lagarde (de 2016), nous avons fait état de la possibilité que l'Action sociale devienne une compétence communautaire (de la CCAOP). Cette option a été abandonnée ; les CCAS restent donc de la responsabilité de chaque commune.

Enfin, Mme Delion, vice-présidente du CCAS depuis 2001, a présenté sa démission de ce poste.

Un mot encore pour remercier tout particulièrement Mme Delion pour son dévouement et son investissement auprès du CCAS, où elle a oeuvré depuis près de 16 ans. Qu'elle reçoive ici l'expression de notre gratitude.

Dissolution du CCAS

Le CCAS est obligatoire dans toutes les communes de 1500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toutes les communes de moins de 1500 habitants.

Cette possibilité est issue de la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.

Le Conseil Municipal a donc par délibération décidé de dissoudre le CCAS et ainsi d'exercer directement cette compétence en maintenant les aides et participations et de transférer le budget du CCAS dans celui de la commune.

Pour tout renseignement vous pouvez vous rapprocher de Mme Mireille MERCIER Conseillère Municipale.

L'entr'acte

La reprise s'est effectuée toujours avec le même enthousiasme avec nos acteurs : nous comptons à ce jour : 10 jeunes et 20 adultes qui travaillent sur des pièces en provençal, et une en Français (nouveau cette année)

Les 30 et 31 octobre nous organisons un stage théâtre avec en clôture mardi après midi : découverte de façon ludique la forteresse et le village de Mornas.

Toutes les semaines les répétitions se déroulent de la façon suivante :

Mercredi de 17h30 à 18h30 : 1 pièce en provençal

de 18h45 à 20h00 : 1 pièce en provençal

Judi de 17h15 à 18h00 : les jeunes de 18h15 à 20h00 : 1 pièce adultes en provençal

Nos prochains spectacles prévus sont :

Participation au festival de théâtre Provençal de Fuveau : **Samedi 11 Novembre** : les enfants avec un arrangement en provençal de Knock (J. Romain)

Dimanche 12 Novembre : les adultes avec «l'élixir du père Gaucher» extrait des lettres de mon moulin (A.Daudet)

Dimanche 26 Novembre à 14h30 :

représentation au centre socio culturel de Lagarde de tout le spectacle 2017 notamment: les lettres de mon moulin (en provençal)

Mercredi 29 Novembre après midi : animation à la maison de retraite de Ste Cécile les vignes

Samedi 27 Janvier après midi : intervention au lycée d'Orange lors de la dictée en Provençal

Samedi 21 Avril 20h30 : Centre socio culturel à lagarde : présentation du nouveau spectacle 2018

En cours de négociation: représentation au foyer socio culturel de St Blaise à Bollène

Dates à retenir pour 2018

Journée cochonnaille : **Dimanche 10 Février**

Fête de la musique : **Samedi 9 juin**

Le Foyer continuité et nouveauté

Le Foyer des jeunes et d'éducation populaire poursuit ses diverses activités au sein du village autour d'un nouveau bureau qui accueille Caroline Goumarre en tant que secrétaire.

Les cours de Zumba et de Pilates, le lundi et mardi soir rencontrent un vif succès.

Le club de randonnée avec Jacques Delion donne toujours rendez-vous une fois par mois aux marcheurs.

L'atelier de peinture organisé par Jean Claude Le Gentil a également été très apprécié et sera renouvelé à la salle des fêtes.

Des ateliers du soir vont être proposés aux parents et aux enfants le mardi et le vendredi soir.

Cette année le loto du Foyer a eu lieu le 15 octobre et a réuni un très grand nombre de personnes venues soutenir les projets de classes vertes de l'école.

Le foyer organisera '**les joies de Noël**' le jeudi **21 décembre 2017** autour d'un marché de Noël et d'un spectacle musical.

La fête de l'école aura lieu le samedi 30 juin 2018 au sein de la fête du village.

L'atelier du Soir

Du nouveau cette année au Foyer : de nouvelles activités seront proposées à tous les amateurs, quel que soit leur âge (jeunes... ou moins jeunes !) le mardi ou le vendredi soir de 18h à 19h30. Ces activités seront organisées en « ateliers passion » d'un mois, par des passionnés bénévoles.

Nous vous proposons pour commencer, en novembre, un atelier artistique «carnet de voyages» animé par Jean Claude Le Gentil, permettant de transcrire en mots et en dessins l'une de vos découvertes touristiques.

Sylvie Blanc vous proposera en novembre/décembre un «atelier passion cuisine» pour vous aider à réaliser de belles recettes.

Michel Gomez partagera volontiers ses modestes connaissances du monde des échecs.

Patricia Le Gentil quant à elle pilotera un atelier «lecture plaisir» le vendredi soir.

Ces ateliers sont ouverts à tous, sous condition (nécessaire pour des raisons d'assurance) d'une cotisation modique versée au Foyer (cinq euros). Bien évidemment, si d'autres bénévoles veulent faire partager leur passion dans ce cadre, ils seront les bienvenus.

Stages de peinture à l'huile et au couteau organisé par Jean-Claude Le Gentil

Ces stages de peinture dirigés par Yvon Bonnafox et organisés par Jean-Claude Le Gentil ont accueilli au centre socioculturel des peintres

amateurs ainsi que des habitués et des confirmés .Contact: Jean-Claude Le Gentil : 06 08 55 98 77



Fête Irlandaise, retour en images

Une fois de plus, les dieux étaient avec nous pour la 3ème édition de la fête irlandaise. Le temps a donc permis à la fête de dérouler sous les meilleurs auspices, permettant ainsi à plus de 1500 personnes de profiter de l'ensemble des animations qui débuta par «Cutty Sark Legend Pipe Band», un groupe de cornemuses apprécié unanimement.

Petits et grands ont pu ensuite s'essayer aux fléchettes et autres jeux et pour les plus petits, coloriages. S'ensuivit un concert avec en première partie de soirée le groupe Seamrog puis en seconde partie nos chers irlandais CAREYGIBSON venus tout droit du Connemara qui enflammèrent la scène et firent danser la salle.

L'ensemble du public, après beaucoup de patience put se restaurer (Pizza, Traiteur irlandais, plateau de charcuterie, Crêpes, frites et Burgers....)

Merci à l'ensemble des bénévoles, sans lesquels, cette fête ne connaîtrait pas un tel succès.

Si vous êtes intéressés pour apporter un coup de main, quel qu'il soit, vous pouvez écrire à l'adresse mail feteirlandaise.lagardepareol@gmail.com

PROCHAINE EDITION LE SAMEDI 7 AVRIL 2018

A noter qu'une association «Fête Irlandaise à Lagarde Paréol» a été créée en 2016 pour gérer cette fête.

Pour toutes informations, vous pouvez consulter le site internet www.club.quomodo.com *feteirlandaise* ou par mail à l'adresse feteirlandaise.lagardepareol@gmail.com.



Lagarde en fête

La nouvelle formule «LAGARDE EN FETE» a été reconduite pour la deuxième année. Cette manifestation a commencé **Samedi 1er Juillet** avec la fête de l'école dès 16h00 avec le jeu « TAHITI QUEST », compétition réunissant parents et enfants suivie par le spectacle des enfants. Les élèves de CM2 et CP se sont vu remettre le traditionnel dictionnaire. Avant de se réunir autour d'un verre, le vernissage du 48ième

salon de peinture organisé par Jean-Claude Le Gentil a eu lieu suivi du discours du maire. A 21H00, 150 convives ont pu se rassembler autour de la paella géante organisée par l'association Le Foyer de Lagarde alors que le groupe STORM se préparait à animer la soirée. **Dimanche 2 juillet**, la matinée commença par un vide grenier organisé par la mairie en partenariat avec l'association CATM, que nous remercions sincèrement.

L'après-midi, petits et grands ont pu participer à un concours de pétanque. La journée s'est terminée par un repas auquel environ 70 personnes avaient répondu présents. La soirée s'est terminée aux sons du groupe Los Animos, groupe alliant reprises et compositions.



Lagarde en fête



La musique en fête

L'Entr' Acte Un retour en image sur la 16ème édition de la fête de la musique

Autre fête incontournable de Lagarde, la fête de la musique, qui, elle aussi pour sa 16ème édition, a remporté un franc succès. Le public était venu nombreux pour apprécier l'ensemble des musiciens et groupes qui avaient répondu présents. Un grand merci à eux ! Même les enfants de l'école de Lagarde, sous la direction de leur maîtresse, Virginie, ont participé à cette fête en nous proposant une chorale.

Les stands de restauration ont été pris d'assaut. Il faut savoir que cette fête est née suite à une idée de la présidente de l'entracte, Monique Goumarre, d'accueillir des musiciens dans les rues et maisons du village.

Cette idée a depuis fait son chemin. 16 ans après cette fête est un grand succès. Merci à tous les bénévoles qui y contribuent.

Si vous intéressés, contacter Monique Goumarre par mail fetedelamusique84@gmail.com.
PROCHAINE EDITION LE SAMEDI 9 JUIN



Commémoration du 11 Novembre et Journée nationale Guerre d'Algérie - Décembre 2016

L'association CATM, le maire, les élus, les élèves scolarisés à Lagarde et les gardoullens/gardoullennes se sont rassemblés à l'occasion de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre autour du monument aux morts. Après le dépôt des gerbes et les discours officiels, toute l'assistance a été invitée à un vin d'honneur offert par la Mairie. De même, en Décembre, un hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie a été rendu en présence du CATM, du maire, des élus et gardoullens/gardoullennes.



Repas des aînés - Décembre 2016

Samedi 10 Décembre, à la salle des fêtes, a eu lieu le traditionnel repas des aînés offert par la commune. Une cinquantaine de participants de plus de 60 ans ont répondu à l'invitation. Le ventre satisfait et les cœurs légers, les aficionados de la danse ont pris place sur la piste accompagnés par un air d'accordéon. La journée s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse.



Carnaval sur les thèmes des animaux - Mars 2017 - Le Foyer de Lagarde

Les rues de Lagarde pour quelques heures se sont transformées en un véritable zoo.

En effet, les enfants tous déguisés sur le thème des animaux ont sillonné les rues pour récolter les œufs. Grands et petits se sont tous rejoints à la salle des fêtes pour juger Monsieur Carnaval, le carmentran.

Le carnaval s'est ensuite poursuivi autour du crespéou confectionné avec les œufs récoltés par la main du chef Yves Barnaud. Un karaoké termina cette soirée.



Commémoration du 8 mai - Mai 2017

Cette année exceptionnellement, l'association CATM, le maire, les élus et gardoullens/gardoullennes se sont rassemblés pour commémorer le 8 mai.



One Wowan show - Bénédicte Bousquet - Novembre 2016

Le Foyer de Lagarde Paréol a invité Bénédicte Bousquet à nous présenter son One Wowan Show «D'école et moi» au centre socioculturel.

Le public a apprécié ses nombreuses anecdotes sur son rôle de maîtresse, celui de mère de famille ainsi que les parodies des chansons enfantines



Evènements, retour en images

Représentation théâtre Novembre 2016 - Avril 2017

L'association L'Entracte, le 27 novembre 2016, présentait ses pièces millésime 2016. Le 8 Avril 2017, le public a pu découvrir une adaptation de la pièce de théâtre «Knock» de Jules Romains et «les lettres de mon moulin» d'Alphonse Daudet. Ces pièces ont été jouées par le groupe des enfants de l'association. Après la prestation des enfants, les adultes montèrent sur scène pour présenter une pièce écrite par B.Bianchi sur la vie de deux frères vigneron.



Soirée Hypnose - Les joies de Noël - La chorale «Si ça vous chante» Décembre 2016 - Association Le Foyer de Lagarde

Les gardoulens/gardoulennes, amis et habitants des villages voisins étaient venus nombreux pour tenter l'expérience de l'hypnose. Cette soirée était organisée par l'association Le Foyer de Lagarde en proposant à «Sirius» de nous présenter son spectacle. Sirius a mené son show mêlant humour et bienveillance à l'égard des hypnotisés volontaires qui se retrouvaient sans le savoir dans des situations burlesques.



Vendredi 16 décembre, une nouvelle édition des «joies de Noël» était proposée aux gardoulens/gardoulennes et surtout aux enfants de l'école. Ces derniers nous ont chanté des chants de Noël sous la direction de leurs maîtresses en ouverture d'un marché de Noël où les enfants ont proposé à la vente plein de petits objets et friandises préparés par leur soin. Bien sûr, la soirée fut marquée aussi par la présence de notre cher Père Noël qui est venu chargé de cadeaux pour l'école.



Samedi 17 décembre 2016, le Foyer nous proposait dans un tout autre registre de découvrir ou redécouvrir pour certains «la Chorale si ça vous chante», un groupe vocal de 70 voix dirigé par le chef de chœur Suzy Delacour. Le répertoire est composé de musique Soul, Gospel, blues, chansons françaises et musique du monde, de quoi ravir les oreilles de tout le monde.

Loto de l'école - Janvier 2017 - Octobre 2017

Le Foyer de Lagarde Paréol

L'association «Le Foyer» a organisé son loto traditionnel de l'école où de nombreux lots récoltés auprès des commerçants ont permis de constituer les différentes parties. Merci à eux. Le foyer a réédité son loto pour cette année scolaire le dimanche 15 Octobre qui a attiré beaucoup de monde.



Journée cochonnaille - Février 2017 - L'Entracte

Pour la 6^{ème} année consécutive, l'Entr'acte organisait sa traditionnelle journée provençale autour du cochon à laquelle 150 convives ont participé. Dès 11h00, ils ont pu déguster miels et produits de Nicole Ponçon, les vins de la cave coopérative des vigneron réunis et ceux de V.Baumet. Le traditionnel loto à l'ancienne termina cette journée.



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

06 47 49 26 26

du nouveau ...

VOISINS VIGILANTS devient VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES en étoffant son système d'alerte et de messagerie.

En effet, outre la vigilance face aux cambriolages, idée initiale, notre communauté peut désormais être avertie ou avertir les membres inscrits lors d'évènements faisant appel à la solidarité de chacun :

- ALERTE MAIRIE : MÉTÉO, VOIRIE, SANITAIRE, TRANSPORTS
- ANIMAUX ERRANTS, ANIMAUX PERDUS
- OBJETS PERDUS OU TROUVES (clés, ...)
- COUPURE EAU, ELECTRICITÉ, INTERNET
- DÉGRADATIONS
- VOL, CAMBRIOLAGE, COMPORTEMENT SUSPECT

Rejoignez les **53 membres de la communauté de Lagarde Paréol** et devenez vous aussi VOISINS SOLIDAIRES. Il est important que chaque membre de la famille soit inscrit, soit pour pouvoir lancer lui-même une alerte ou une info solidaire, ou encore en cas d'absence du membre référent familial.

NOUVEAU : Vous pouvez aussi en temps que membres inviter vos voisins à rejoindre la communauté par SMS - EMAIL - FACEBOOK pour cela rendez vous dans la page INVITATION sur www.voisinsvigilants.org

RAPIDE et EFFICACE : Désormais pour lancer une alerte, inutile de passer par le site internet ou l'application smartphone, vous pouvez envoyer un sms directement de votre téléphone !

Envoyez votre alerte directement par SMS au 06 47 49 26 26.

Vos voisins recevront instantanément cette alerte.

Les nouveaux autocollants dissuasifs sont disponibles gratuitement à la Mairie

www.voisinsvigilants.org

Etat civil 2016

Les Naissances : Félix WOLFF, né le 02 Août 2016 à Carpentras. Théo VERNHES, né le 02 Novembre 2016.

Les Décès : FIAUX Yannick épouse DEMOLLIENS, décédée le 23 décembre 2016 à Avignon.

Etat civil 2017

Les Naissances : Baptiste BUSSIAN, né le 12 janvier 2017 à Orange. Céline ALJAZAR, née le 19 mars 2017, à Orange. Sophia HANAYEN-CARON, née le 27 mai 2017 à Avignon. Romane ROUX, née le 20 septembre 2017 à Avignon.

Les Décès : Georgette HACQUES, décédée le 9 mai 2017 à Sainte Cécile les Vignes. Christophe HAINE, décédé le 21 juin 2017 à Avignon. André ARNAUD, décédé le 04 juillet 2017 à Tulette. **Célébration Religieuse** : Amandine Gomez et Xavier Makowski mariés le 15 juillet 2017 à Lagarde Paréol. *Les Mariages* : Marilyn BERGER et Christian RISUENO mariés le 08 juillet 2017 à Lagarde Paréol. Céline LACROIX et Christophe LORGE, mariés le 23 septembre 2017 à Lagarde Paréol.

